

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Journée européenne des avocats 2014

Le 10 décembre 2014

Les barreaux de toute l'Europe fêtent la toute première **Journée européenne des avocats**, une fête nationale qui célèbre l'état de droit et le rôle intrinsèque de la profession d'avocat dans la défense de cette valeur, ainsi que les valeurs communes des avocats et leur contribution au système judiciaire. Cet événement organisé par le Conseil des barreaux européens (CCBE), coïncide avec la journée internationale des droits de l'homme puisque son thème de « surveillance de masse par l'État » concerne les droits fondamentaux des citoyens d'accès à la justice et l'état de droit. Le président du CCBE, Aldo Bulgarelli, déclare : *« De tous les droits de l'homme essentiels qui sont énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention européenne des droits de l'homme, le droit à la vie privée et à la protection des données à caractère personnel est celui qui se voit en général le plus menacé par la surveillance gouvernementale de masse à la suite des révélations de l'année dernière ».*

Dans tous les États membres, la loi empêche la divulgation des renseignements communiqués à titre confidentiel entre l'avocat et son client (le « secret professionnel »). Lorsque des États à travers le monde interceptent des courriels, des conversations téléphoniques, des messages instantanés et des données en nuage dans un processus de surveillance indiscriminé et en l'absence de soupçons, l'accès à la justice, l'égalité des armes et l'état de droit se trouvent affectés.

Selon Patrick Henry, président du comité des droits de l'homme du CCBE et président d'AVOCATS.BE, *« Le secret professionnel n'est pas un privilège de l'avocat, ni un paravent qui ne servirait qu'à protéger les criminels. Il est une garantie essentielle sans laquelle il n'y a pas de procès équitable. Sans secret professionnel, une défense efficace est impossible. Ici ou ailleurs, hier, aujourd'hui et demain, le secret professionnel, c'est le droit au droit ».*

Lorsque leurs droits sont bafoués, les citoyens perdent confiance en l'administration de la justice et l'état de droit. En tant qu'avocats, notre rôle dans la société est de maintenir et de défendre l'état de droit au nom des citoyens. Le secret professionnel et la protection des données de nos clients sont des éléments

essentiels de ce rôle. L'accès à la justice et l'état de droit ne peuvent être garantis sans la confiance et le secret professionnel.

Les barreaux membres du CCBE organisent des manifestations publiques dans 17 pays européens aujourd'hui. Un débat en ligne sur la surveillance de masse et le secret professionnel aura également lieu sur **Twitter (@ccbeinfo et #clientdata)**.

### Note aux rédacteurs

La commissaire européenne à la justice Věra Jourová soutient la Journée européenne des avocats : <http://youtu.be/aIOG89U8-yk>.

Les effets de la surveillance de masse sur le secret professionnel sont abordés au cours de l'entretien du CCBE avec Ben Wizner, l'avocat d'Edward Snowden : <http://youtu.be/8J4cV4g0Dc0>.

Les événements organisés à travers l'Europe sont présentés sur la page de la Journée européenne des avocats : [www.ccbe.eu/journeedesavocats](http://www.ccbe.eu/journeedesavocats).

### À propos du CCBE

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) représente les barreaux de 32 pays membres et 13 pays associés et observateurs, soit plus d'un million d'avocats européens.

Fondé en 1960, le CCBE est reconnu comme le porte-parole de la profession d'avocat en Europe par les institutions européennes. Il assure la liaison entre l'Union européenne et les barreaux nationaux. Le CCBE est en contact régulier avec les représentants de la Commission, les eurodéputés et leurs collaborateurs responsables des questions concernant la profession d'avocat. Le CCBE est établi en Belgique sous la forme d'une association internationale sans but lucratif.

Pour plus d'information,  
contacter Hugo ROEBROECK  
Directeur des relations extérieures  
Tel: +32 (0)2 234 65 28  
Fax: +32.(0)2.234.65.11  
E-mail: [roebroeck@ccbe.eu](mailto:roebroeck@ccbe.eu)  
Suivez-nous sur   